

Une fusillade fait trois morts et un blessé dans le Var

OLLIIOULES Les faits se sont déroulés hier soir près d'une station essence

Trois personnes ont été tuées et une personne blessée hier soir à Ollioules, dans le Var, dans une fusillade dont l'origine était encore inconnue cette nuit.

L'une des personnes décédées est une femme, passagère d'un scooter, qui serait une victime collatérale, a précisé une source proche du dossier, confirmant l'information initiale donnée par le quotidien régional « Var Matin ».

Ni le nombre de tireurs ni le type d'armes utilisées n'ont été précisés.

L'enquête sur cette fusillade, qui a eu lieu vers 20 h 30, a été confiée à la police judiciaire.

« Ces jeunes qui sont tombés sous les balles sont connus très défavorablement des services de la police municipale », a assuré dimanche soir le maire de la commune d'Ollioules, Robert Beneventi. Il s'agirait des deux premières victimes de la fusillade, dont ils auraient été la cible.

Les faits se sont déroulés sur la départementale D11 qui traverse cette commune située à l'est de Toulon, près d'une station essence et d'une station de lavage, dans un quartier qui n'est pas connu pour être particulièrement tendu.

Avant cette fusillade hier soir, le département du Var avait été marqué par deux règlements de compte depuis le début de l'année 2019.

24 HEURES EN FRANCE

Violences conjugales : garde à vue levée pour Jérôme Rodrigues

GILETS JAUNES Jérôme Rodrigues, l'une des figures des gilets jaunes, a été placé en garde à vue, hier, dans une affaire de violences conjugales envers sa compagne. Cette dernière parle d'une « dispute verbale » et assure n'avoir « essuyé aucun coup ». Jérôme Rodrigues serait soupçonné d'avoir porté des coups à sa compagne. Sa garde à vue a été levée hier soir. « Le parquet prendra une décision ultérieurement après examen du dossier », a expliqué le procureur de la République, précisant que les déclarations de sa conjointe avaient varié au cours de la journée. Cette dernière ne s'est pas vue prescrire d'incapacité temporaire de travail (ITT).

LE CHIFFRE DU JOUR

60 Air France va annoncer l'achat ferme d'une soixantaine d'Airbus A220 fabriqués au Canada, afin de renouveler une partie de sa flotte moyen-courrier. La commande, dont le nombre exact pourrait varier « de 50 à 70 » appareils, sera soumise, demain, au conseil d'administration de la compagnie.

Un taxi volant autonome développé au Pays basque

TECHNOLOGIE Le centre de recherche et développement Tecnia a présenté son prototype d'aérotaxi, mi-juillet, à Saint-Sébastien. Le marché pourrait s'ouvrir dans cinq petites années

Fabien Jans
f.jans@sudouest.fr

Dans les années 1980, les enfants dessinaient encore des voitures volantes, imaginant l'an 2000 et ses villes peuplées de robots et d'aéronefs. Dans son film « Le Cinquième Élément », Luc Besson matérialisait ce futur en le situant en 2263. Un monde où plus rien ne roulerait au sol. Les premiers auront eu un peu d'avance, le réalisateur français plutôt du retard.

Lundi 15 juillet, au centre des arènes couvertes d'Illumbe de Saint-Sébastien, trônait « Lauren », le prototype d'aérotaxi présenté par Tecnia, le centre de recherches et développement de Biscaye. Un projet mobilisant les forces d'une quinzaine d'ingénieurs (pour ce qui est du noyau dur de l'équipe) depuis deux ans, ainsi que les avancées réalisées ces dix dernières années autour de l'électrification de l'aéronautique.

Tablant sur une ouverture du marché d'ici à cinq ans, Tecnia envisage ce futur proche ainsi : « L'utilisateur pourra commander sa course, comme on le fait aujourd'hui pour un Uber », décrit Alexandre Paris, dessinateur industriel, responsable du design sur le projet et seul Français de l'équipe. « Il entrera ensuite par la porte qui se situe à l'arrière de l'appareil. Il pourra le faire en main libre, c'est-à-dire s'asseoir sans avoir à se tenir. Puis le module s'envolera vers la destination définie. »

Expérience utilisateur

Simple comme bonjour. L'ergonomie se révèle en effet un enjeu de taille : « Nous sommes sur un mode de transport nouveau qui peut évidemment provoquer des craintes. C'est pour les évacuer que, dans chacune de nos avancées, nous plaçons toujours le confort et la sécurité comme des priorités. » Ainsi la cabine sera-t-elle pensée pour que l'utilisateur ne voie ni le sol, ni les hélices, mais seulement le bleu (ou le gris) du ciel. Une voix reliée à l'interface d'intelligence artificielle le guidera et le tiendra informé en permanence des conditions de vol. « À



Le prototype « Lauren » a été présenté, le 15 juillet, dans les arènes d'Illumbe. PHOTO B. LAPÈGUE/« SO »

LE CHIFFRE

32 En milliards d'euros, le poids du marché mondial du taxi aérien d'ici à 2035, estimé dans une étude par Porsche consulting, qui prévoit la mise en service de 15 000 unités dans le même délai.

l'avenir, nous souhaitons pouvoir rendre notre aérotaxi accessible aux personnes à mobilités réduites », poursuit Alexandre Paris.

C'est dans un même objectif d'optimisation de l'expérience utilisateur - ce qui tend à démontrer que le projet d'aérotaxi est développé pour une mise en application réelle - que Tecnia a pensé une innovation qui le démarque des autres applications de type « air taxi » : « Les quatre drones servant à mouvoir l'ensemble sont indépendants et liés à une rotule qui permet, par inclinaison de chaque hélice, de maintenir l'appareil parallèle au sol quelles que soient les conditions, et de diminuer entre autres les effets de roulis désagréables pour le pas-

sager », décrypte Joseba Lasa, l'un des responsables du développement. Des six prototypes capables de voler existant actuellement dans le monde (trois en Europe), celui du centre de recherche basque est le seul à posséder pareille technologie.

En ce qui concerne les infrastructures, Tecnia imagine que les collectivités et prestataires pourront travailler sur l'existant : « C'est comme cela que nous avons pensé le design et la taille de ce véhicule qui ne dépasse pas celle d'un stationnement pour personnes handicapées », indique Alexandre Paris. Dès 2020, cinq villes (Los Angeles, Dallas, Dubaï, Singapour et Tokyo) mèneront des projets pilotes en réservant des couloirs aériens pour les premiers vols expérimentaux.

Contraintes réglementaires

À terme, l'appareil, à propulsion électrique, est censé pouvoir voler à 90 km/h (même si l'architecture permettra des vitesses allant jusqu'à 190 km/h) à une hauteur se situant entre 100 et 300 mètres. Tecnia s'est positionné sur la niche des trajets intracités, pour des distances al-

lant jusqu'à 15 km (1), « ce qui couvre les besoins de transports du centre urbain de 85 % des villes au monde ». Une autre version pourra accueillir jusqu'à quatre personnes.

Reste évidemment à lever les nombreuses contraintes techniques et réglementaires en termes d'utilisation de l'espace aérien. Devant la rapidité des progrès technologiques, l'Europe s'est mise au travail. Le 2 juillet, l'Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne (EASA) rendait publics ses premiers travaux autour de la sécurité de fonctionnement des aéronefs hybrides et électriques à décollage et atterrissage verticaux.

(1) Des entreprises comme Airbus ou Boeing travaillent sur des projets d'aérotaxi et transports de marchandises intercités, sur des distances pouvant aller jusqu'à 60 km.

SUD OUEST.fr

Découvrez le vol de démonstration effectué dans les arènes de Saint-Sébastien

La croissance française devrait être faible

ÉCONOMIE Elle ne devrait pas dépasser les 0,3 %, voire 0,2 %, selon différentes prévisions

L'Insee publiera demain sa première estimation de la croissance française au deuxième trimestre, attendue à un niveau relativement faible malgré une hausse de la consommation, dans un contexte de ralentissement généralisé de l'activité au sein de la zone euro. Dans sa dernière note de conjoncture, publiée le 20 juin, l'Institut national de statistiques a dit parier sur une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 0,3 %

entre avril et juin, soit un niveau stable par rapport aux deux trimestres précédents.

Croissance lente

Cette hypothèse est légèrement plus optimiste que celle de la Banque de France, qui a abaissé, début juillet, sa prévision à 0,2 % contre 0,3 % précédemment, en raison notamment de perspectives décevantes pour la production industrielle française.

Quel que soit le chiffre final, « on devrait rester sur un rythme peu élevé », prévient Emmanuel Jessua, directeur des études de l'Institut Rexecode. « La dynamique intrinsèque de l'économie française demeure faible », car « marquée par de faibles gains de productivité », insiste-t-il. Selon les derniers indicateurs publiés par l'Insee, l'économie hexagonale devrait pourtant bénéficier au cours du deuxième trimestre

d'une hausse de la consommation, dopée par les baisses d'impôts et les dépenses nouvelles décidées sous la pression des « gilets jaunes ».

« Il y a un surcroît de revenus liés aux mesures votées en décembre. Cela va finir par produire ses effets », souligne Emmanuel Jessua, qui rappelle que le pouvoir d'achat devrait augmenter de plus de 2 % cette année, soit sa plus forte croissance depuis 2007.